

COLLEGE Gérard CAFE
Boulevard Allègre cité scolaire
97290 - LE MARIN
☎ : 05.96.74.19.36

Le Marin, le 26 septembre 2024

mèl : ce.9720447d@ac-martinique.fr

NOTE D'INFORMATION
Aux PARENTS D'ÉLÈVES

OBJET : Élection des Représentants de Parents au Conseil d'Administration

Madame, Monsieur,

Les élections des Représentants des Parents d'Elèves du Collège Gérard CAFE se dérouleront le **VENDREDI 11 OCTOBRE 2024, à la Salle Polyvalente, de 7h30 à 12h30.**

Il est important que vous participiez à cette élection, vu le rôle du Conseil d'Administration dans le fonctionnement et la vie de l'établissement.

Je vous rappelle que chacun des parents d'une famille est électeur et éligible (BO n°27 du 7 juillet 2016, circulaire N°2006-137 du 25 Août 2006), sauf cas exceptionnel de retrait de l'autorité parentale et des beaux-pères et belles-mères qui n'ont pas d'autorité parentale sur l'enfant de leur conjoint.
Chaque électeur ne dispose que d'une voix, quelque soit le nombre de ses enfants inscrits dans l'établissement.

Deux modalités de vote vous sont proposées :

☞ **Le vote direct dans l'établissement** : le scrutin est ouvert, le **vendredi 11 Octobre 2024, dès 7h30 à la Salle Polyvalente** ; il sera clos à **12h30**, ce même jour. Vous devez vous présenter avec une pièce d'identité et le passage à l'isoloir est obligatoire.

☞ **Le vote par correspondance** : (cas des familles ne pouvant se déplacer)

Il se fait du lundi 7 octobre au vendredi 11 Octobre 2024, 12h30 - heure limite. (Par le biais des enfants – dépôts des votes dans une urne qui sera à la Vie Scolaire).

MODALITÉS : 2 enveloppes de format différent. Le bulletin de vote non modifié (sans aucune croix, ni inscription, ni trait ou rature) sera placé dans l'enveloppe vierge (rose), laquelle sera insérée dans l'autre enveloppe (blanche), celle qui comporte « *Elections de Représentants des Parents d'Elèves au Conseil d'Administration* ».

Celle-ci sera complétée par les parents, ils mentionneront, au dos de l'enveloppe :

→ **Nom et prénom du responsable légal**

→ **Nom, prénom et classe de l'élève**

→ **Signature du responsable légal électeur** (Attention : l'absence de signature sur cette enveloppe extérieure équivaut à un vote nul)

Le matériel de vote sera distribué aux élèves pour remise aux parents du jeudi 03 octobre au vendredi 04 octobre 2024.

Vous remerciant par avance de votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Principale
Danielle DUBONIN
LE MARIN